



DOSSIER MEDICAL ANNUEL PARA-TIR A L'ARC

Dossier à renouveler chaque année

SAISON SPORTIVE : 20__

COORDONEES DE L'ARCHER		
NOM :	Prénom :	
Né(e) le :	Nationalité :	Licence N° :

Contre-indications médicales	
Date dernier rappel antitétanique	
Traitement médical en cours	
Matériel médical implanté	
Diagnostic Congénital Acquis : Année :	

COORDONEES DU MEDECIN	
Nom et Prénom :	
Organisme Professionnel :	
Numéro dans l'organisme :	
Fait à _____ le ____ / ____ / ____ Signature :	Tampon :

Utilisation et raisons de l'existence de ce dossier :

- Le dossier doit être rempli par le médecin du sportif et décrire au mieux son handicap et les traitements médicamenteux qui lui sont prescrits (si besoin).
- Le dossier doit être mis à jour à chaque modification de ces traitements.
- Une fois rempli, le dossier médical doit être placé dans une enveloppe cachetée portant :
 - o Le nom de l'archer et de son club
 - o La date de création du dossier médical
 - o Le tampon du médecin signataire
- Les éléments contenus dans le dossier doivent permettre aux médecins, secouristes, pompiers etc... d'intervenir sans être dangereux.
- Ce dossier doit obligatoirement être envoyé à chaque inscription pour une compétition nationale.
- A la fin de la compétition, l'enveloppe contenant le dossier est rendu à l'archer ou à son responsable de club, accompagnateur